

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 31 (2004)
Heft: 3

Artikel: Votations : le peuple s'oppose au Conseil fédéral et au Parlement
Autor: Ribl, Rolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le peuple s'oppose au Conseil fédéral et au Parlement



La campagne précédant les votations a été fort animée.

Après une campagne intense, le peuple suisse a rejeté massivement, le 16 mai, les trois objets présentés par le Conseil fédéral et le Parlement.

ROLF RIBI

67,9% des votants ont dit non à la révision de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), 68,6% au relèvement de la TVA en faveur de l'AVS et de l'assurance-invalidité (AI), et 65,9% au «paquet fiscal» censé alléger les impôts.

Personne ne s'attendait à ce que ces trois objets concernant la politique sociale et fiscale soient rejetés massivement par tous les cantons. La vénérable Neue Zürcher Zeitung parle de «véritable gifle du souverain pour le Conseil fédéral». Le taux de participation de 50,3% dépasse nettement la moyenne des années précédentes.

La 11^e révision de l'AVS aurait allégé les comptes de la principale assurance sociale de 925 millions de francs par an. Il était prévu de relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, de modifier les rentes de veuve et d'orphelin, et de n'adapter les rentes au renchérissement des prix et des salaires que tous les trois ans (contre deux actuellement). Presque 68% des votants ont refusé ce démantèlement social. Le non le plus franc provient du canton du Jura (86,4%).

Le relèvement de la TVA de 0,8% en faveur de l'AI (à partir de 2005) et de 1% en faveur de l'AVS (à partir de 2009 au plus tôt) ont été rejetés encore plus implacablement (68,6% de non). «Impôt de réserve!», critiquaient les adversaires – à tort, car le Parlement et le peuple auraient eu le dernier mot. Là aussi, le canton du Jura est en tête des non (81,1%).

Le «paquet fiscal», qui aurait privé la Confédération et les cantons de 2,5 milliards de francs d'impôt fédéral direct par an, était particulièrement contesté. Il aurait allégé la charge fiscale des familles, des couples et des propriétaires d'appartement ou de villa particulière, et aurait aboli le droit de timbre pour certaines transactions sur les titres. 65,9% des citoyens ont repoussé ce «multipack» pour une variété de raisons. Les cantons romands du Jura et du Valais sont les champions du non.

Les vainqueurs de ce premier dimanche quasi estival sont les socialistes, les syndicats, les Verts, mais surtout les cantons. Pour la première fois dans l'histoire de notre Etat fédéraliste, en effet, onze cantons avaient lancé le référendum contre le paquet fiscal, qui bridait leur souveraineté en la matière et qui aurait grevé massivement leurs finances. Et les perdants? «C'est une défaite des partis de droite et une double défaite du Conseil fédéral et du Parlement», déclare en toute franchise le conseiller fédéral Pascal Couchepin. 

Traduit de l'allemand.

COMMENTAIRE

Rien ne va plus!

Rien ne va plus dans la politique fédérale: non à une diminution des prestations de l'AVS, non à une TVA supérieure en faveur de l'AVS et de l'AI, non à un train de mesures allégeant la charge fiscale des couples, des familles et des propriétaires. Aux deux tiers, le peuple suisse a rejeté trois objets du Conseil fédéral et du Parlement dans tous les cantons. Le triple non du 16 mai suit le triple non du 8 février (initiative Avanti). Ainsi, le Conseil fédéral fraîchement élu se voit désavoué six fois au cours de sa première année. Après le virage à droite des Chambres, puis du Conseil fédéral, suite aux dernières élections, on s'attendait généralement à une réorientation correspondante de la politique. Ce n'est guère le cas pour le moment. «C'est nous qui sommes le peuple», proclament les citoyens et citoyennes d'une Suisse devenue soudain un champ politique passionnant.

«Nous avons affaire à une Suisse très politisée», commentait le politologue Claude Longchamp le soir du scrutin. Effectivement, la campagne avait suscité partout des débats intenses. «Sauvons l'AVS!», affichait la droite, «Touche pas à mon AVS!», rétorquait la gauche. Mais tout positif que soit le sursaut de la vie politique, l'incapacité manifeste de la «classe politique» à entamer des réformes laisse songeur. Que ce soient les impôts, les œuvres sociales, les transports ou la santé, la volonté de trouver des solutions capables de décrocher des majorités semble avoir disparu.

Que faire? Il faut que gouvernement et Parlement politisent de nouveau plus près du peuple. Les grands partis devraient écouter davantage leur base. Les associations économiques doivent réexaminer leurs positions trop radicales. Quant au Conseil fédéral, il lui faudra reprendre le dialogue avec les cantons, après le succès de ce référendum demandé par les cantons, le premier dans l'histoire de l'Etat fédéraliste. Rolf Ribi